[illegible] petite amie, car la prospérité nous aul[illegible], tant que l'accord régnera parmi nous. [illegible] unis, tel est le mot d'ordre que je lance au corps d'armée des musiques du Nord ».

M. Fanyau se lève à son tour. Il se félicite de l'empressement que tous les musiciens ont apporté à répondre à l'invitation de la municipalité lilloise, et rend hommage à M. Richart, véritable fondateur de la Fédération, qui ne compte pas moins aujourd'hui de 968 sociétés musicales.

Les 55 trains de la Fédération qui ont déversé sur les quais de la gare de Lille vingt-cinq mille musiciens, ont donné, dans les centres où ils se sont formés ainsi que dans les localités qu'ils ont traversées, l'impression de l'importance du groupement.

« Je rends hommage, dit-il, à celui qui en fut toujours le protecteur, le généreux Mécène, et qui, maintenant, se fait au Parlement l'ardent défenseur de nos sociétés populaires. Je veux parler de M. Couësnon, député de l'Aisne, membre d'honneur de la Fédération ».

Il aborde ensuite la question des musiques militaires.

« Celles-ci sont le véritable « Conservatoire du Peuple ». Elles le sont, non seulement parce qu'elles vulgarisent la grande musique, mais encore parce qu'elles aident à la formation des meilleurs artistes des sociétés populaires. Tout le monde apprécie la nécessité de la musique dans nos régiments. Il ne suffit pas de quelques clairons pour seconder la marche de nos soldats.

« Nous avons vu, lors du tragique naufrage du « Titanic », la magique puissance de la musique sur ces malheureux voués à la mort, qui sombrèrent aux accents enthousiastes d'un hymne, joué par l'orchestre du bord.

« Les musiques militaires resteront, elles vivront, parce que nos représentants au Parlement, voudront que la victoire couronne encore nos armes sur le champ de bataille de l'avenir ».

Parlant ensuite des améliorations apportées et des résultats obtenus, il retrace l'œuvre du « Bébé musicien », grâce à laquelle un musicien fédéré toucha un secours de 20 francs à la naissance de son cinquième enfant, de 30 francs à celle de son sixième et de 50 francs à celle de son septième.

Puis c'est l'œuvre du « Gros Sou », dont les fonds recueillis sont partagés entre les familles des sociétaires disparus.

Enfin l'œuvre du « Musicien soldat », qui ne compte qu'un an d'existence, a déjà versé de nombreuses allocations, et bientôt elle adressera chaque mois une pièce de cent sous aux jeunes gens sous les drapeaux, faisant partie de sociétés fédérées et ayant cotisé.

Cette œuvre grandira comme le « Gros Sou », qui fait l'admiration de tous.

En terminant, M. Fanyau retrace les travaux de 1910-1911 et parle du tarif de 20 % sur les chemins de fer, qui fait l'objet de certaines revendications de la part des compagnies.

M. Richart fit ensuite le télégramme suivant adressé à M. le Ministre de la Marine:

« Les musiciens fédérés du Nord et du Pas-de-Calais, réunis en Congrès à Lille, vous prient transmettre à famille des braves disparus avec le « Vendémiaire », l'expression de leurs sympathiques condoléances et attendent arrivée des musiciens de la Flotte de Brest pour acclamer en ceux-ci les marins, hommes de devoir et de dévouement.

Alfred RICHART. »

M. Brisson, ingénieur aux mines de Béthune, rapporteur de la commission de contrôle, expose la situation financière qui devient tous les jours plus prospère.

M. Godefroy, trésorier, donne quelques chiffres et est heureux de constater que la caisse de la Fédération contient actuellement 20.000 francs.

M. Michonneau, vice-président, met aux voix le renouvellement partiel du comité. M. Richart est nommé président fondateur. Les membres sortants sont réélus.

M. Leroy donne connaissance des négociations entreprises avec les Compagnies de chemins de fer. Il espère que cette question, qui n'est pas encore résolue, le sera sous peu, si la Fédération maintient ses revendications.

M. Richart émet l'avis de lancer une vaste tombola, et M. Roussé, de Le Quesnoy, lit un rapport sur les distinctions à accorder aux vieux musiciens. Il demande au Congrès d'offrir à M. Bourgeois, ministre du Travail, la présidence d'honneur du « Gros Sou Orphéonique ».

Ces propositions sont accueillies par de longs applaudissements.

Diverses communications sont ensuite faites sur la question des droits d'auteurs. M. Massart, de Tourcoing, trouve que les prétentions de la Société des droits d'auteurs sont excessives, de l'avis d'un grand nombre de musiciens.

M. Verbregghe, chef de la Société philharmonique d'Armentières, parle des musiques militaires et souhaite que le projet déposé par la commission soit voté dans le plus bref délai.

M. le docteur Carrel, médecin militaire à Béthune, nous expose avec une clarté admirable le rôle de brancardier que les musiciens militaires sont appelés à remplir en temps de guerre.

Enfin, dans un discours admirable et longuement applaudi, M. Féron, professeur au Collège de Maubeuge, parle de « La Musique à l'Ecole ».

La Ville de Lens est choisie pour le prochain Congrès.

La distribution des récompenses

A onze heures et demie, M. Versini, directeur du cabinet du Ministre de l'Instruction Publique, fait son entrée aux accents de la «Marseillaise». Il est accompagné de MM. Trépont, préfet du Nord ; Delesalle, maire de Lille ; Aussaresses, chef de Cabinet du Préfet du Nord ; Leroy, chef adjoint ; Anceignon, secrétaire général de la Mairie, de conseillers municipaux, etc...

M. Richart, en s'adressant à M. Versini, remercie M. le Ministre de l'Instruction publique de la bienveillance qu'il témoigne à la Fédération.

M. Versini, déclare qu'il est très heureux de présider le Congrès, et que M. le Ministre de l'Instruction Publique s'efforcera dans toute la mesure du possible, de faciliter le développement des œuvres bienfaisantes de la Fédération.

Il procède ensuite à la distribution des récompenses.

Officiers de l'Instruction Publique. — MM. Bourez, entrepreneur de travaux publics, à Lille ; Deferrez, conseiller d'arrondissement, à Liévin ; Gabelles, professeur de musique, à Abscon ; âlme Lefebvre, professeur de chant, à Lille.

Officiers d'Académie. — MM. Bègue, artiste musicien à Cambrai; Brisson, ingénieur à Béthune ; Cobou, professeur de musique à Lille ; Caudron, chef de musique à Frais-Marais ; Couvreur, trésorier de la Section Régionale de l'Art à l'Ecole ; Coyaus, professeur de musique à Valenciennes ; Delonque, chef de bureau à la Mairie de Lille ; Desrousseaux, chef de bureau à la Mairie de Lille ; Evin, sous-chef de musique à Noeux ; Gaspard, professeur de musique à Lille ; Houtoit, professeur de musique à Solesmes ; Houssiaux, président de la Société Musicale à Annay-sous-Lens.

MM. Labbe, vice-président du « Sou des écoles laïques » à Lambersart ; Leclercq, président de la société de musique à Wattrelos ; Lesaffre, professeur de musique à Ronchin ; docteur Looten, président du Cercle Berlioz à Lille ; Maillard, fondé de pouvoir à la recette des finances à Béthune ; Martin, commissaire de police à Lille ; Moura, chef de musique à Wavrechain ; Portebois, sous-directeur d'harmonie à Lille ; Sandrart, inspecteur à la Compagnie du Nord à Arras ; Willemot, musicien à Lille.

Par décision du 5 juin 1912, la **Médaille de Vermeil de l'Encouragement au Bien**, a été attribuée à MM. Doutremepuich, de St-Laurent-Blangy, membre du Comité de Direction ; Plancot, d'Honnechy, membre du Comité Artistique ; Duhamel, de Roubaix, membre du Comité Artistique ; Lecat, d'Avion, Président de la Commission de Contrôle ; Chavatte, d'Anzin, Membre du Comité de Direction ; Catteaux, de Roubaix, Président de la Grande Harmonie ; Fournier, de Roubaix, Secrétaire de la Grande Harmonie.

La Médaille de la **Fédération Musicale de France** est décernée à M. Chavatte Henri, membre du Comité de Direction, Directeur de la Fanfare des Forges et Aciéries de Trith-Saint-Léger (50 années de présence) ; Knorr Louis, Vice-Président de la Fanfare Delattre, de Roubaix (57 années de présence) ; Hennion Henri, de la Société Philharmonique de Linselles (56 années de présence) ; Bancourt Juste, Président de l'Harmonie de Ruyaulcourt (51 années de présence).

La Médaille d'Honneur de la **Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais**, est attribuée à MM. Alphonse Vanduick, Membre du Comité Artistique, chef de l'Harmonie Municipale de Saint-Pol-sur-Ternoise (P.-de-C.), (35 années de présence) ; Jules Baltois, Membre du Comité Artistique, Directeur de la Chorale « La Cæcilia » de Lens (31 années de présence) ; Léon Manaut, Membre du Comité de Direction, Vice-Président des Crick-Sicks, de Tourcoing (30 années de présence ; Emile Honorez, de la Fanfare Delattre de Roubaix (61 années de présence) ; Léon Léger, de la Fanfare Municipale de Sous-le-Bois-Maubeuge (54 années de présence) ; François Loiseau, de la Fanfare Municipale de Sous-le-Bois-Maubeuge (54 années de présence) ; Cyrille Guiot, de la Musique Municipale d'Ardres (P.-de-C.), (54 années de présence) ; Louis Magy, de la Fanfare Municipale de Sous-le-Bois-Maubeuge (53 années de présence) ; Adolphe Warnotte, de la Fanfare Municipale de Sous-le-Bois-Maubeuge (52 années de présence) ; Alexandre Tilmant, des Orphéonistes de Valenciennes (50 années de présence).

PALMARÈS

DÉPARTEMENT DU NORD

Philharmonie Municipale d'Annœullin. — Médaille d'honneur : Jean-Baptiste Parsy, 31 ans de présence.— Diplôme d'honneur: Louis Hien, 29 ans de présence ; Paul Dancoisne, 20 ans ; Auguste Dal, 20 ans ; Charles Mortreux, 20 ans.

Chorale d'Anzin. — Médaille d'honneur : Léon Delzant, 31 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Emile Delzant, 22 ans de présence ; Auguste Chevalier, 20 ans ; Georges Thierry, 20 ans ; Louis Delbecque, 20 ans ; Auguste Foncken, 20 ans ; Joseph Scouflaire, 20 ans. — Médaille spéciale : Grégoire Beirencourt, 34 ans de présence dans diverses sociétés ; Frédéric Bardoux, 31 ans.

Musique municipale d'Anzin. — Diplôme d'honneur : Jules Ghison, 23 ans de présence.

Cercle Weber d'Armentières. — Médaille spéciale : Constant Delesalle, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Société Philharmonique d'Armentières. — Médaille d'honneur : Victor Bouquillon, 39 ans de présence ; Joseph Bolle, 33 ans ; Gustave Hamiaux, 32 ans ; Joseph Lefebvre, 21 ans ; Léon Canonne, 21 ans.

Chorale La Renaissance d'Armentières. — Médaille spéciale : Juste Joye, 42 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare des Mineurs d'Auberchicourt. — Médaille d'honneur : Adolphe [illegible], 30 ans de présence. — Diplôme d'honneur : André Mombeu, 26 ans ; Charles Guillaume, 21 ans. — Médaille spéciale : Jules Blas, 32 ans de présence dans diverses sociétés.

Orphéon des Mines d'Aniche, à Auberchicourt. — Médaille spéciale : Eugène Michel, 32 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare d'Aubigny et d'Aubencheul-au-Bac. — Médaille spéciale : Fidèle Delelire, 30 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare « L'Avenir » d'Auchy-lez-Orchies. — Diplôme d'honneur : Auguste Madoux, 21 ans de présence.

Fanfare Municipale d'Aulnoye. — Médaille spéciale : Henri Devigne, 31 ans de présences dans diverses sociétés ; Jules Nimal, 30 ans.

Fanfare Libre d'Avesnes-lez-Aubert. — Médaille spéciale : Aubert Vérin, 35 ans de présence dans diverses sociétés.

Harmonie (Ancienne Musique Municipale d'Avesnes-sur-Helpe. — Médaille d'honneur: Jules Paris, 35 ans de présence ; Etienne Vancher, 32 ans; Alfred Fromentin, 33 ans.— Diplôme d'honneur : Jules Bombled, 28 ans de présence ; Paul Martinès, 25 ans.

Musique Municipale de Bailleul. — Médaille d'honneur : Abel Salomez, 30 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Pierre Plichon, 22 ans de présence.

Union Démocratique de Belignies. — Médaille d'honneur : Jean-Baptiste Liénard, 36 ans de présence ; François Descamps, 35 ans ; Jean-Baptiste Duransoy, 32 ans ; Constant Dulau, 31 ans.

Harmonie Municipale de Cambrai. — Médaille d'honneur : Gustave Bègue, 30 ans de présence.

Union Orphéonique de Cambrai.— Médaille d'honneur : Eugène Baudoin, 31 ans de présence ; Gustave Larondelle, 30 ans. — Diplôme d'honneur ; Eugène Marlin, 30 ans de présence.

Fanfare Municipale Les Enfants du Nord de Canteleu-Lambersart. — Médaille spéciale : Arthur Lahaye, 31 ans de présence dans diverses sociétés ; Achille Rossert, 30 ans.

Fanfare Municipale de Cysoing. — Médaille d'honneur : Henri Thomas, 31 ans de présence.

Chorale La Concorde de Comines. — Médaille d'honneur : Adolphe Debrez, 31 ans de présence ; Edouard Martin, 31 ans.

Société Philharmonique « L'Union », de Cousolre. — Médaille d'honneur : Jules Montay, 31 ans de présence ; Jules Lussinat, 31 ans.

Musique Communale de Curgies. — Médaille d'honneur : Victor Gillot, 31 ans de présence.

Fanfare Municipale de Douzies-Montplaisir. — Médaille d'honneur : Edmond Parpette, 36 ans de présence ; Arthur Hernandez, 35 ans ; Valentin Guichard, 31 ans.

Fanfare Municipale de Dorignies. — Diplôme d'honneur : Emile Brocal, 27 ans de présence ; Jean-Baptiste Ricart, 25 ans ; Paul Obert, 24 ans. — Médaille spéciale : Alfred Valin, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare Echo de l'Yser, d'Esquelbecq. — Médaille d'honneur : Léon Vandersluye, 31 ans de présence ; Lucien Conflans, 31 ans ; René Deram, 30 ans ; Jules Vanpoperinghe, 30 ans ; Victor Drieux, 30 ans. — Diplôme d'honneur : Albert Rabat, 20 ans de présence.

Union Musicale de Faumont. — Diplôme d'honneur : Augustin Vilette, 28 ans de présence ; Henri Mortelette, 28 ans ; Evrard Raymond, 28 ans ; Louis Maine, 25 ans ; François Raymond, 24 ans ; Léon Beauvois, 22 ans. — Médaille spéciale : Henri Fossés, 32 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare Municipale de Fenain. — Diplôme d'honneur : Ildephonse Leclercq, 21 ans de présence ; Jules Delval, 21 ans ; Charles Gillon, 21 ans.

Fanfare Municipale de Ferrière-la-Grande. — Médaille spéciale : Louis Lutaud, 30 ans de présence dans diverses sociétés.

Harmonie Municipale de Glageon. — Diplôme d'honneur : François Trigaux, 21 ans de présence. — Médaille spéciale : Paul Trigaux, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Union Musicale de Gondecourt. — Diplôme d'honneur : Auguste Loyer, 20 ans de présence ; Henri Delelosse, 20 ans.

Fanfare Municipale des Sapeurs-Pompiers d'Haubourdin. — Médaille d'honneur : Joseph Carlier, 30 ans de présence.

Musique Communale d'Hondschoote. — Médaille d'honneur : Emile Schapman, 30 ans de présence.

Fanfare Municipale d'Hondeghem.— Médaille d'honneur : Démarêt-Lemyre, 31 ans de présence.

Chorale la Cécilienne d'Houplines. — Diplôme d'honneur : Jean Sulds, 22 ans de présence ; Paul Devoider, 20 ans ; Eugène Decocq, 20 ans ; Emile Desreumaux, 20 ans ; Julien Brul, 20 ans ; Georges Pollié, 20 ans.

Musique Municipale d'Iwuy. — Médaille d'honneur : Gustave Trauoy, 36 ans de présence ; François Poliez, 31 ans ; Charles Rufin, 33 ans. — Diplôme d'honneur : Nicolas Buirelle, 27 ans.

Union Chorale de Jeumont. — Diplôme d'honneur : Joseph Léonard, 24 ans de présence ; Edmond Fesnove, 21 ans.

Fanfare Municipale de La Chapelle-d'Armentières. — Diplôme d'honneur : Désiré Baelds, 21 ans de présence ; Léon Turpin, 21 ans ; Désiré Duhamel, 20 ans.

Société Philharmonique, Sainte-Cécile de La Gorgue. — Médaille d'honneur : Désiré Sabre, 30 ans de présence.

Fanfare Les Enfants du Nord, de Lalaing. — Médaille d'honneur : Jules Lagache, 32 ans de présence ; Alexandre Martinache, 31 ans. — Médaille spéciale ; Henri Caudron, 34 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare L'Union de La Longueville.— Médaille d'honneur : Emile Crapez, 31 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Valère Cogniot, 21 ans de présence.

Harmonie Municipale de La Madeleine.— Médaille d'honneur : Edmond Nahbé, 30 ans de présence.

Chorale Patoisante « Les Amis Réunis » de La Madeleine.— Médaille spéciale : Edouard Corbet, 36 ans de présence dans diverses sociétés.

Musique Municipale de Landrecies. — Médaille d'honneur : Auguste Masson, 30 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Auguste Deruisseaux, 20 ans de présence.

Musique Municipale de Lannoy. — Médaille d'honneur : Félicien Deladerrière, 31 ans de présence ; Auguste Fnuster, 31 ans ; Auguste Ruys, 30 ans.

Philharmonie de Leers. — Médaille d'honneur : Anicet Duez, 30 ans de présence ; Jean-Baptiste Vanessche, 30 ans.

Union Chorale de Le Quesnoy. — Diplôme d'honneur : Octave Pilchon, 21 ans de présence.

Fanfare Amis Réunis de Wazemmes, à Lille. — Diplôme d'honneur : Hippolyte Claeys, 22 ans de présence. — Médaille spéciale : Willems Van Bedaf, 38 ans de présences dans diverses sociétés ; Albert Breckpot, 30 ans.

Fanfare du Sud, de Lille. — Médaille spéciale : Désiré Bérat, 37 ans de présence dans diverses sociétés.

Union Chorale des Orphéonistes Lillois de Lille. — Médaille d'honneur : Charles D'Haveloose, 30 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Joseph Surralier, 20 ans de présence.

Chorale « L'Avenir Moulinois », de Lille.— Médaille d'honneur : Guillaume Balliau, 38 ans de présence ; Léon Ducoin, 32 ans ; Léopold Debruyne, 31 ans.

Musique Municipale du Bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille. — Médaille d'honneur : Achille Delrue, 48 ans de présence ; Edmond Deren, 45 ans ; Julien Soitem, 42 ans ; René Brisy, 41 ans ; Alexandre Delerue, 35 ans ; Oscar Verriest, 32 ans ; Charles Vilerval, 31 ans ; Jules Dhainaut, 30 ans. — Diplôme d'honneur : Désiré Ducastel, 26 ans de présence ; Achille Wallripont, 26 ans ; Georges Schaller, 24 ans ; Cyrille Dejonghe, 23 ans ; Paul Marchant, 22 ans.

Société Philharmonique de Linselles. — Diplôme d'honneur ; Rémy Nulle, 23 ans de présence.

Harmonie Municipale de Loos-lez-Lille. — Médaille d'honneur : Charles Lefebvre, 35 ans de présence.

Société Philharmonique des Mines de Dourges, à Lourches. — Médaille d'honneur : Eugène Beauchamp, 38 ans de présence ; Edmond Prévost, 31 ans ; Nicolas François, 30 ans. — Diplôme d'honneur : Alfred Derlique, 20 ans de présence.

Fanfare Municipale de Lys-lez-Lannoy. — Diplôme d'honneur : Narcisse Vanderkol, 23 ans de présence ; Désiré Despierre, 21 ans.— Médaille spéciale : Louis Delfosse, 32 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare « L'Avenir » du Marais-de-Lomme. — Médaille spéciale : Alfred Demeutenaere, 33 ans de présence dans diverses sociétés.

Harmonie Municipale de Marcq-en-Barœul. — Diplôme d'honneur : Emile Floures, 26 ans de présence ; Georges Mahieu, 24 ans.

Fanfare de Maretz. — Médaille d'honneur: Alexis Direz, 32 ans de présence ; Jules Deslucq, 32 ans. — Diplôme d'honneur: Paul Direz, 25 ans de présence ; Emile Gavériaux, 25 ans ; Constant Leclercq, 25 ans ; Ernest Lemaire, 25 ans ; Antoine Lor, 21 ans.

Fanfare de Marquillies. — Médaille d'honneur : Anatole Godsence, 30 ans de présence ; Jules Derouhaix, 30 ans.

Orphéon Maubeugeois, de Maubeuge. — Médaille spéciale : Auguste Bartier, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Société Philharmonique de Maubeuge. — Médaille spéciale. — Théophile Debrue, 40 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare de Mons-en-Barœul. — Médaille d'honneur : Emile Moreuw, 33 ans de présence ; Charles Poltier, 32 ans ; Emile Blanquart, 31 ans. — Médaille spéciale : Camille Baratte, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Harmonie Municipale de Nieppe. — Médaille d'honneur : Victor Marle, 30 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Victor Focque noy, 26 ans de présence.

Fanfare la Noordpeenoise, de Noordpeene. — Médaille d'honneur : Emile Depaeuw, 33 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Charles Top, 26 ans de présence ; Camille Heele, 25 ans; Arthur Vancappel, 23 ans ; Auguste Mallauran, 20 ans. — Médaille spéciale : Henri Lorthiau, 30 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare La Lyre Ouvrière d'Onnaing. — Diplôme d'honneur : Jules Lanselle, 20 ans de présence. — Médaille spéciale : Joseph Fougnies, 30 ans de présence dans diverses sociétés.

Harmonie des Etablissements Agache de Pérenchies. — Médaille d'honneur ; Désiré-Joseph Bossaert, 39 ans de présence ; Désiré-Henri Bossaert, 36 ans ; Jules Ghesquière, 35 ans ; Henri Debondue, 34 ans ; Henri Barbez, 30 ans.

Fanfare de Pont-de-Nieppe. — Médaille d'honneur : Henri Chieus, 32 ans de présence ; Edouard Leuridan, 30 ans ; Henri Lannoo, 30 ans ; Jules Prévost, 30 ans.

Harmonie de Prouvy. — Diplôme d'honneur : Isaac Bailleux, 26 ans de présence ; Auguste Basson, 23 ans.

Fanfare les Amis Réunis de Raches. — Diplôme d'honneur : Louis Fichelle, 25 ans de présence ; Désiré Pennequin, 20 ans.

Musique Municipale de Roncq. — Médaille d'honneur : Louis Delporte, 33 ans de présence ; Félix Decottignies, 30 ans. — Médaille spéciale : Charles Laporte, 34 ans de présence dans diverses sociétés.

Union des Travailleurs de Roubaix. — Médaille d'honneur : François Desprez, 30 ans de présence.

Grande Harmonie de Roubaix. — Médaille d'honneur : Gustave Delplanque, 30 ans de présence ; Pierre Vechaeghe, 30 ans ; Séraphin Boghaert, 30 ans. — Diplôme d'honneur : Arthur Picavet, 20 ans de présence.

Fanfare Delattre de Roubaix. — Médaille d'honneur : Julien Prévost, 30 ans de présence ; Jules Vandelannotte, 30 ans. — Médaille spéciale ; Emile Honorez, 61 ans de présence dans diverses sociétés.

Chorale de Notre-Dame de Roubaix. — Diplôme d'honneur : Albert Thieffry, 23 ans de présence ; Edouard Desbouvrie, 22 ans ; Jean Walteau, 21 ans ; Alphonse Mahieu, 20 ans.

Musique L'Etoile du Nord, de Saint-Pol-sur-Mer. — Médaille spéciale. — Arthur Deschamps, 32 ans de présence dans diverses sociétés ; Julien Deheunynck, 32 ans ; Clément Loonis, 30 ans; Théodore Vansteeger, 30 ans; Emile Caelen, 30 ans.

Musique communale de Saint-Pol-sur-Mer. — Diplôme d'honneur. — Victor Dondeyne, 20 ans de présence; Romain Nave, 20 ans.

Musique Municipale de Saint-Saulve. — Diplôme d'honneur. — Charles Wallez, 20 ans de présence; Victor Payen, 20 ans ; Edmond Koeplar, 20 ans.

Fanfare Municipale de Saint-Vaast-la-Vallée. — Médaille d'honneur. — Charles Laurent, 35 ans de présence; Louis Delbart, 34 ans; Paul Mirland, 34 ans.

Diplôme d'honneur. — Vincent Delcourt, 27 ans de présence; Nestor Demarcq, 27 ans; Alfred Delbart, 22 ans; Henri Delbart, 22 ans.

Harmonie de Saultain. — Médaille d'honneur. — Léopold Liban, 30 ans de présence; Emile Dehecq, 30 ans.

Union Musicale de Seclin. — Médaille d'honneur. —Daniel Verdière, 30 ans; Charles Ducaillon, 30 ans; Victor Delcampe, 30 ans.

Diplôme d'honneur. — Jean Houppe, 22 ans de présence ; François Lesaffre, 20 ans.

Fanfare Municipale de Sous-le-Bois-Maubeuge. — Médaille d'honneur — François Loiseau, 54 ans de présence; Léon Léger, 54 ans; Louis Magy, 53 ans; Adolphe Warnotte, 52 ans; Joseph Humblet, 35 ans.

Diplôme d'honneur. — Louis Engleberl, 26 ans de présence; Joseph Lhoire, 24 ans; Bernard Fockenier, 23 ans; Henri Nassene, 22 ans; Jules Weuly, 21 ans.

Harmonie de Steenwerck. — Médaille d'honneur. — Jules Verhague, 31 ans de présence ;Charles Pnlou, 30 ans.

Harmonie du Blanc-Seau de Tourcoing.— Médaille d'honneur. — Louis Cruque, 30 ans de présence.

Grande Fanfare de Roubaix. — Médaille d'honneur. — Victor Vanderperren, 30 ans de présence.

Médaille spéciale. — Liévin De Meyer, 36 ans de présence dans diverses sociétés.

Chorale du Sacré-Cœur de Roubaix. — Médaille d'honneur. — Henri Bruisnt, 34 ans de présence; Gustave Fauvarque, 31 ans.

Diplôme d'honneur. — Arthur Wagnou, 26 ans de présence; Jules Verechoore, 25 ans.

Chorale mixte « La Solidarité Artistique » de Roubaix. — Médaille spéciale. — Eugène Willem, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Cécilia Roubaisienne de Roubaix. — Diplôme d'honneur. — Alphonse Janssens, 21 ans de présence.

Médaille spéciale. — Jules Bonte, 37 ans de présence dans diverses sociétés.

Cercle Orphéonique « Les XL » de Roubaix. — Médaille spéciale. — Hubert Léclure, 32 ans de présence dans diverses sociétés; Clodomir Joseph, 31 ans; Hector Van den Weghe, 30 ans.

Fanfare Sainte-Cécile de Bubrouck. — Médaille d'honneur. — Auguste Vermeulen, 31 ans de présence; Emile Duhoo, 31 ans ; Emile Corlier, 31 ans; Emile Souloir, 31 ans.

Diplôme d'honneur. — Edmond Laurent, 28 ans de présence; Casimir Laurent, 22 ans.

Harmonie municipale de Saint-Amand-les-Eaux. — Diplôme d'honneur. — Emile Sénéchal, 20 ans de présence; Léon Sénéchal, 20 ans.

Fanfare de Saint-André-lez-Lille. — Diplôme d'honneur. — Antoine Dewilde, 22 ans de présence; Emile Théger, 20 ans ; Emile Jonckeere, 20 ans.

Médaille spéciale. — Alfred Delobel, 32 ans de présence dans diverses sociétés ; Ernest Berghe, 30 ans.

Harmonie La Fraternelle de Tourcoing.— Médaille spéciale. — Jules Laporte, 39 ans de présence dans diverses sociétés; Urmar Godart, 32 ans.

Société Nationale des Orphéonistes Crick-Sicks de Tourcoing. — Médaille d'honneur. — Charles Duterte, 30 ans de présence ; Xavier Delbecq, 30 ans; Léon Manaut, 30 ans; Léon Welcomme, 30 ans; Victor Werbrouck, 30 ans; Auguste Bouche, 30 ans.

Orphéonistes de Valenciennes. — Médaille d'honneur. — Alexandre Tilmant, 50 ans de présence.

Médaille spéciale. — Alfred Faille, 34 ans de présence dans diverses sociétés.

Harmonie de Vieux-Berquin. — Médaille d'honneur. — Victor Lassure, 46 ans de présence; Auguste Dassonville, 42 ans ; Louis Morel, 36 ans; Germain Lespagnol, 36 ans ; Auguste Verwaerde, 35 ans; Pierre Legerre, 35 ans; Elie Debrock, 35 ans; Eugène Bosseus, 31 ans.

Diplôme d'honneur. — Henri Thuré, 29 ans de présence; Edouard Bourel, 22 ans.

Harmonie des Mineurs de Vieux-Condé.— Diplôme d'honneur. — Edouard Faniard, 20 ans de présence; Henri Lemoine, 20 ans; Oscar Decout, 20 ans; Abel Défossé, 20 ans.

Fanfare de Villers-sire-Nicole.— Médaille spéciale. — Constant Halgrais, 43 ans de présence dans diverses sociétés; Léon Pasture, 37 ans; Jules Landrecies, 34 ans.

Musique Municipale de Wattrelos. — Médaille d'honneur. — Louis Watteau, 30 ans de présence.

Fanfare de Wasquehal. — Médaille d'honneur. — François Vanlsberg, 30 ans de présence.

Diplôme d'honneur. — Edouard Duhem, 21 ans de présence.

Union Chorale de Basques à Wattignies. — Médaille spéciale. — Auguste Rogie, 47 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Wez-Macquart. — Diplôme d'honneur. — Victor Hespel, 20 ans de présence; Arthur Miner, 20 ans.

Harmonie Municipale de Wormhoudt. — Diplôme d'honneur. — Alfred Deman, 24 ans de présence; Gustave Clobaux, 22 ans.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Fanfare d'Achicourt. — Médaille spéciale. — Charles Finck, 34 ans de présence dans diverses sociétés.

Harmonie Municipale d'Aire-sur-la-Lys. — Diplôme d'honneur. — Louis Boseu, 26 ans de présence.

Musique Municipale d'Ardres. — Médaille d'honneur. — Cyrille Guiot, 54 ans de présence; Victor Nnuele, 36 ans; Jules Barras, 30 ans.

Diplôme d'honneur. — Joseph Flitz, 21 ans de présence; Paul Hanon, 21 ans.

Fanfare Municipale des Sapeurs-Pompiers d'Arques. — Médaille d'honneur. — Napoléon Vermeesch, 30 ans de présence.

Diplôme d'honneur. — Paul Debeivalet, 20 ans de présence.

Harmonie du Commerce d'Arras. — Diplôme d'honneur. — Emile Bléry, 20 ans de présence.

Harmonie Libre d'Avion. — Médaille d'honneur. — Victor Déprel, 39 ans de présence.

Médaille spéciale. — Emile Dengreville, 30 ans de présence dans diverses sociétés ; Vincent Raymond, 30 ans.

Fanfare Libre de Blache-Saint-Vaast. — Diplôme d'honneur. — Maurice Héquet, 22 ans de présence.

Musique Municipale et du Commerce de Billy-Montigny. — Médaille spéciale. — Eugène Dengremont, 32 ans de présence dans diverses sociétés.

Harmonie Municipale de Blendecques. — Diplôme d'honneur. — Uremar Peigne, 20 ans de présence; Léon Delezoide, 20 ans.

Musique Municipale de Boulogne-sur-Mer. — Médaille d'honneur. — Léon Volant, 30 ans de présence.

Diplôme d'honneur. — Adolphe Robart, 20 ans de présence.

Harmonie Municipale « Les Amis Réunis » de Bruay. — Diplôme d'honneur. — Romain Waguet, 22 ans de présence; Alfred Biaiaux, 22 ans; Arthur Tison, 20 ans ; Olivier Leduc, 20 ans.

Chorale La Lyre Ouvrière de Bruay. — Médaille spéciale. — Gustave Souillard, 30 ans de présence dans diverses sociétés.

Orchestrine Bruaysienne de Bruay. — Médaille spéciale. — Emile Maréchal, 41 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare Municipale de Courcelles-lez-Lens. — Médaille d'honneur. — Henri Dumarquet, 33 ans; Florent Dumarquet, 33 ans.

Diplôme d'honneur. — Albert Dubois, 26 ans de présence ; Jules Lefebvre, 21 ans.

Fanfare de l'Union du Pont-de-Courrières. — Médaille d'honneur. — Henri Carpantier, 30 ans de présence; Anatole Hugot, 30 ans; Jean-Baptiste Duhem, 30 ans.

Diplôme d'honneur. — Alfred Vasseur, 20 ans de présence.

Harmonie Municipale de Courrières. — Médaille d'honneur. — Louis Ruquois, 32 ans de présence; Louis Lebacq, 30 ans.

Diplôme d'honneur. — Norbert Mastain, 24 ans de présence; Alfred Bédart, 21 ans ; Léopold Dambrine, 21 ans; Joseph Carpentier, 21 ans; Omer Lebacq, 21 ans, François Tailliez, 20 ans.

Fanfare Municipale de Desvres. — Médaille d'honneur. — Jean-Baptiste Patou, 44 ans de présence.

Fanfare Municipale de Divion. — Médaille spéciale. — Ernest Cagnon, 35 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare de Frévent. — Médaille spéciale. — Lucien Decroix, 40 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare d'Hersin-Coupigny. — Médaille

Feuilleton du 17 juin N° 17

La Chasse aux Fantômes

par Pierre ARNOUS

— Pauvre chère Mathilde !... dit Roger, les yeux pleins de larmes. Hélas ! hélas ! il est trop tard à présent.

— Pourquoi trop tard ? Ne dites donc pas de bêtises.

— Il faut que je parte.

— Pour combien de temps ?

— Pour trois ans, aux termes de mon contrat.

— Oui, vous me l'avez déjà dit... Pardon... Je suis très préoccupé aujourd'hui... Eh bien ! elle vous attendra trois ans... vingt ans s'il le faut.

Roger hocha la tête.

— Non, mais vous êtes extraordinaire avec votre scepticisme !... Je la connais aussi bien que vous peut-être !

Un amoureux ne serait pas un amoureux s'il ne doutait pas au moment où il a les meilleures raisons d'avoir confiance.

Mais il y avait une telle foi dans les déclarations de Béchenbès que Roger finit par se laisser convaincre.

Il ne demandait que cela, d'ailleurs.

— Vous me rendez le courage ! dit-il d'une voix grave.

— Eh bien ! ce n'est pas trop tôt !

Naturellement, le pauvre garçon était insatiable d'entendre parler de Mathilde.

Comment vivait-elle ? Il devinait de combien de choses agréables, utiles, elle était privée.

Il pensait au bonheur qu'il éprouverait à l'emmener avec lui en Tunisie, sous le ciel magnifique, à vivre là-bas avec elle leurs premières années d'intimité.

Il se laisait fort d'obtenir le consentement de sa mère. Pourquoi ces trois mortelles années d'attente quand il était si facile d'être heureux dès à présent ?

— Ah ! soupira-t-il, si Mathilde voulait.

— Elle ne voudra pas, dit Béchenbès, et je l'approuve.

Ils s'étaient arrêtés, très émus tous deux. Des passants les bousculaient; d'autres regardaient avec une indiscrète curiosité ces deux hommes qui s'expliquaient avec tant d'animation.

— Oui, je l'approuve. Vous êtes jeune ; dans trois ans, elle en aura à peine vingt-deux. Vous l'aurez dans tout l'éclat de sa beauté. Que vous faut-il de plus ?... Ah ! vous pouvez vous vanter d'avoir de la chance, vous !

Et ce ne fut nullement par simple politesse qu'il ajouta :

— Elle aussi d'ailleurs !

On était arrivé au haut de la rue Noailles, dont les larges trottoirs étaient couverts d'un va-et-vient de gens de toutes conditions.

— Ah ! çà, mais, s'écria Béchenbès, est-ce que Tati serait amoureux, lui aussi ?

Il venait d'apercevoir le gaillard, à quelques pas, en conversation avec une jeune personne, à l'air très déluré, qui offrait aux passants des cartes postales illustrées étalées dans une sorte de panier de marmiton.

— Je vois ce que c'est, dit Béchenbès : Tati veut envoyer un souvenir à maman Noroir et à Mathilde.

La marchande n'était autre que la Chevrette, et Tati, à cette minute, ne pensait ni à Mathilde ni surtout à Mme Noroir.

Quand il se décida à quitter la jeune fille pour revenir vers son maître, celui-ci lui dit en riant :

— Tu veux donc te marier avec une blanche ?

Mais le nègre, gravement :

— Tati demandait à la Chevrette nouvelles commandant Brown.

— La Chevrette ! le commandant !... Elle le connaît donc ?

Tati commettait un demi-mensonge, car il n'avait pas demandé que cela à la Chevrette.

— Vous connaissez M. Julius Brown, mademoiselle ?

— Mais oui, monsieur.

Il tira une photographie de son portefeuille et, la lui mettant sous les yeux.

— Eh bien ! voyons, est-ce que M. Brown ressemble beaucoup à ce portrait ?

— Beaucoup ?... C'est-à-dire qu'il lui ressemblerait tout à fait... mais, là, tout à fait, s'il ne portait pas de favoris.

— Hourrah ! s'écria Béchenbès.

Et il acheta une série de cartes, non sans dire à Tati :

— C'est pour Mlle Mathilde... Tu aurais pu y penser, malappris !

— Moi pensé, mais moi pas monnaie.

— Oh ! dit gentiment la Chevrette, je t'aurais bien fait crédit, mon pauvre Tati.

Béchenbès n'avait pas achevé son interrogatoire. Il l'avait seulement commencé.

— Mademoiselle Chevrette, dit-il, vous seriez bien aimable de m'apprendre ce qu'il fait ce Julius Brown et, si vous êtes à ce point renseignée, où il demeure.

Elle allait répondre, quand elle se sauva au plus vite.

Un agent de police l'avait aperçue, avait vu à terre la corbeille. La Chevrette savait bien qu'elle n'avait pas le droit de vendre ainsi sa marchandise en pleine rue.

— Suis-la dit Béchenbès. Ramène-la ou, du moins, obtiens d'elle les détails qu'il nous faut.

Mais le nègre courait dans la direction opposée à celle qu'avait pris la Chevrette.

— Où va-t-il, l'animal ? dit Béchenbès. Il se sera imaginé voir encore... Cette fois, il broute dans le pâturage de l'erreur. Le Julius Brown, s'il comptait revenir des îles, n'aurait point laissé partir le canot automobile sans s'y être remonté...

A moins qu'il n'ait préféré faire le trajet en aéroplane !...

Le négrillon revint bientôt, tout déconfit.

— Pas lui ! Tati, par hasard, s'est trompé... Eh bien ! quoi ? Tati pas bon « Dié ! »

Un nouveau Détective

Le lendemain, Béchenbès changea d'hôtel pour s'installer dans une chambre meublée ayant vue sur le Vieux-Port.

Cette chasse au Julius Brown commençait à l'électriser prodigieusement.

Il voulait pouvoir être à l'affût jour et nuit.

Dans ce pays du Midi où la chasse au poste est en grand honneur, il choisissait le poste qui lui paraissait le plus favorable. Selon lui, en effet, Brown dirigeait quelque entreprise touchant aux choses de mer, et ses affaires l'appelaient souvent sur les ports.

Suivi de Tati, le brave homme commença sa journée par une expédition au quai de la Joliette et tout le long de la grande jetée.

Çà et là, il s'attardait à bavarder avec un douanier, avec un docker.

— ... Eh, dites-moi mon brave, vous ne connaîtriez pas un nommé Julius Brown ? C'est un petit cousin à moi, pour qui j'ai la plus vive affection. Je sais qu'il est revenu d'Amérique, il y a quelques mois. Mais le diable s'en mêle : je ne peux pas mettre la main dessus.

Julius Brown ? Non, personne ne le connaissait.

Tati et la Chevrette étaient-ils donc, à Marseille, les deux seuls êtres qui avaient eu affaire à lui ?

Toujours avec son factotum, Béchenbès chemina ainsi jusqu'aux environs du cap Pinède.

Il eut moins de chance que les deux premiers jours : Julius Brown, ce matin-là, demeura invisible.

Roger Armand s'embarquait, l'après-midi, pour la Tunisie.

Béchenbès l'accompagna au bateau et, l'ancre levée, resta longtemps sur le quai à agiter son chapeau en signe d'adieu.

Et il reprit le chemin de la ville.

Tati, à côté de lui, flairait en quelque sorte les passants comme le chien de chasse flaire le gibier. Son erreur de la veille le rendait très circonspect.

Julius Brown ne se montra point.

Le lendemain, le surlendemain, pas davantage.

On arriva au dimanche sans le revoir.

Une semaine donc s'écoulée ou à peu près, et Béchenbès était parti pour deux ou trois jours au plus, le temps d'aborder le « commandant » de Tati de constater qu'il n'avait rien de commun avec Mme Noroir qu'une ressemblance plus ou moins vague et de rapporter la nouvelle à la pauvre maman Noroir.

Cependant, le Marseillais n'était plus impatient de regagner Paris.

Il était profondément conquis par le charme du pays natal. Il jouissait de retrouver tant de coins familiers, tant de témoins matériels de sa jeunesse. Cette ville qu'il n'habitait plus depuis une trentaine d'années l'enchantait par son bruit, par sa joie aujourd'hui plus intense encore, l'amusait par les mots jaillis de l'esprit populaire, le ballottait sur ses flots de vie. Il ne l'eût plus quittée.

Il était surtout retenu, empoigné chaque jour davantage par le mystère qu'il se jurait d'éclaircir.

Béchenbès se sentait une âme de détective.

Il n'essayait pas d'expliquer la chose au Sénégalais ; mais il prenait maintenant à cette recherche un plaisir qui ne lui était pas seulement procuré par l'amitié qu'il portait aux Noroir, à ce Mare lui-même qui l'avait si laidement trahi.

Il s'était d'abord proposé de profiter du dimanche pour s'accorder un repos bien gagné.

Ensuite il s'était dit qu'à la guerre il ne faut jamais s'endormir et qu'au surplus il y avait un intérêt majeur à utiliser cette journée dominicale, le dimanche étant le jour où les gens se promènent le plus volontiers.

A suivre.

BAPTÊME
DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
28, rue Nationale, Lille
7152